



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 7 décembre 2015 à 18h.30

- Accepte la requête d'abattage d'arbre, parcelle 635, au Siaux, l'arbre n'est pas classé dans le plan de classement ;
- Décide d'accepter l'addenda au PGA du 28 septembre 1979. Ce document sera soumis pour examen à la commission d'urbanisme ;
- Décide de mettre à l'enquête les transformations et couvert à voiture, parcelle 654, La Trappe ;
- Valide la demande Pocama pour la fête des rois le 9 janvier 2016 de 16h. à 18h. ;
- Prend acte du courrier de l'inspecteur forestier au sujet du camping du Jubillet, l'article 6 du règlement d'utilisation sera soumis à nouveau au conseil communal de février 2016 au sujet de l'interdiction du feu en forêt et à moins de 10 mètres des lisières, selon art.33 LVLFO ;
- Prend acte de l'avis de versement de subventions forestières « arbres-habitats 2012-2015 » de CHF 33'000.-- ;
- Prend acte du PV no 17 de la séance de coordination, cuisine et chambres froides de la Couronne ;
- Décide d'accepter le devis Durig pour les armoires de la salle polyvalente ;
- Décide d'acheter des ustensiles de cuisson pour la salle polyvalente, nécessaires pour les plaques à induction.

Séance levée à 21h.15

La municipalité